

---

**1<sup>ère</sup> Assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline parlementaire,  
Le lundi 13 janvier 2025 à 19 h, en virtuel.**

---

**PRÉSENCES**

**Membres avec droit de vote :**

M. Jocelyn Gilbert	Président (2026)
Mme Farrah Bérubé	Vice-présidente (2026)
M. Mathieu Laroche-Casavant	Secrétaire (2025)
Mme Andréanne Bernier	Administratrice (2025)
Mme Claudia Bennicelli	Administratrice (2025)
Mme Nadia Leclerc	Trésorière (2026)
M. Guillaume Laurin	Administrateur (2026)
M. François Lefebvre	Administrateur (2025)
M. Daniel Riverin	Administrateur coopté (2025)

**ABSENCES :**

Mme Caroline Bouchard	Administratrice (2026)
M. Jean-Philippe Boivin	Administrateur (2026)

**AUTRES PRÉSENCES :**

Mme Mélissa Coulombe-Leduc	Conseillère municipale, Cap-aux-Diamants
Mme Hélène St-Pierre	Conseillère en consultations publiques
Mme Mélanie Harvey	Organisatrice communautaire pour le CIUSSS de la Capitale-Nationale.
M. Frédéric Keck	Directeur adjoint volet partenariats et itinérance
Mme Marie-Josée Collard	Agente de planification, de programmation et de recherche
M. Michel Masse	Président du comité des Citoyens du Vieux-Québec
Mme Chantale Émond	Gestionnaire responsable de la table concertation du Vieux-Québec

Trente-deux personnes assistent en virtuel à l'assemblée.

## Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption et suivi au procès-verbal de l'assemblée du 9 décembre 2024.
4. Retour sur les 21 recommandations - Dossier Paysage visuel (*paysage urbain historique*)
5. Projet de ressources pour itinérance au 14 Côte du Palais (*anciennement Armée du Salut*)
  - Présentation de Mélanie Harvey, Frédéric Keck et Marie-Josée Collard de la *Direction des programmes Santé mentale, Dépendances et Itinérance du CIUSSS de la Capitale-Nationale.*
6. Période d'information de la conseillère municipale, Méli<sup>s</sup>sa Coulombe-Leduc
7. Période de questions et commentaires des citoyens.
8. Échange sur les grands événements tenus dans le Vieux-Québec pendant la période des fêtes (*Marché de Noël allemand, Kaléidoscope, Toboggan, Discoglace*) -
  - Points positifs et inconvénients pour les résidents
9. Trésorerie
  - Budget, état des revenus et dépenses
  - Autorisation et remboursement de dépenses
10. Fonctionnement du conseil d'administration
  - Consultations publiques ou séances d'information publique à venir
11. Correspondance
12. Divers
13. Levée de l'assemblée

## Procès-verbal

1. Ouverture de l'assemblée à 19h.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

L'adoption de l'ordre du jour est **PROPOSÉE PAR** Nadia Leclerc et **DÛMENT APPUYÉE** par Farrah Bérubé.

3. Adoption et suivi au procès-verbal de l'assemblée du 9 décembre 2024.

Des modifications seront apportées pour vérifier que l'opposition d'une citoyenne au projet QSL pour des raisons environnementales seront notées au procès-verbal. De même, l'absence de François Lefebvre lors de la présentation du projet Paysage visuel en raison de problèmes techniques de la plateforme Teams sera aussi notée au procès-verbal du 9 décembre.

L'adoption du procès-verbal de l'assemblée du 9 décembre 2024 **EST PROPOSÉE PAR** Mathieu Laroche-Casavant et **DÛMENT APPUYÉE PAR** Daniel Riverin.

4. Retour sur les 21 recommandations - Dossier Paysage visuel (*paysage urbain historique*)

### - Affichage commercial

La réglementation de la Ville est adéquate mais, on doit la faire évoluer et la parfaire ; par exemple, l'éclairage DEL excessif devrait être interdit car il peut devenir envahissant pour les voisins immédiats. Les balises encadrant le nombre et la facture des drapeaux de façade ne sont pas clairs dans les écrits de la Ville, donc à réviser et à vérifier pour une meilleure mise en application. La présence de tableaux noirs(*ardoises*) sur les trottoirs, d'oriflammes, de parasols qui deviennent des panneaux d'affichage, d'écrans promotionnels et d'écrans dans les fenêtres fait en sorte que le comité sent le besoin de réviser et raffiner les exigences. Il est important de faire connaître les attentes aux membres des SDC.

## **- Mise en lumière**

La mise en lumière (*choix des sites*) a été instaurée il y a une vingtaine d'années. Au fil des ans, onze sites ont été choisis. Certaines mises en lumière ont été abandonnées, comme celle de l'Édifrice Price (30 % opérationnelle en 2024) et celle des fortifications sous la terrasse Dufferin.

La mise en lumière des lieux patrimoniaux relève d'une initiative de la *Commission de la capitale nationale (CCNQ)* qui a identifié les sites et qui encadre le processus de réalisation des travaux. Un leadership de la ville est souhaitée pour encadrer les partenaires responsables de l'entretien. Le conseil de quartier souhaite une mise en lumière des fortifications pour 2025 et que l'Édifrice Price retrouve toute sa splendeur lumineuse d'antan. Il demande de définir une organisation responsable d'assurer le plan d'entretien et le partage des coûts et, finalement, d'établir un groupe de travail pour définir ces plans d'entretien.

## **- Entretien des places publiques et gestion des matières résiduelles.**

- 1. Entretien des parcs**
- 2. Signalisation des travaux**
- 3. Propreté dans les rues**

On constate plusieurs déficiences quant à l'entretien des rues et la gestion des matières résiduelles. C'est un sujet rassembleur et tous les utilisateurs du quartier, touristes, résidents, commerçants, doivent prendre soin de la ville et la garder propre. Le conseil propose des standards d'entretien plus élevés et uniformes. Il préconise la formation d'un groupe de travail afin que tous respectent les préceptes donnés par la Ville. Les administrateurs proposent de fournir de petits bacs à ordures aux résidents afin d'éviter les sacs éventrés. La dernière recommandation touche la création d'un projet pilote pour tester divers modèles de gestion des matières résiduelles, comme l'enfouissement.

**Ces recommandations sont le fruit d'une volonté commune des commerçants et des citoyens d'apporter des propositions qui mettront en valeur le quartier.**

**Le Conseil a reçu beaucoup de retours positifs sur les recommandations avancées.**

[Rapport détaillé](#) sur la page du conseil de quartier Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline parlementaire, section documentation.

## **5. Projet de ressources pour supporter l'itinérance au 14 Côte du Palais** (anciennement le site de l'Armée du Salut)

Présentation de Mélanie Harvey, Frédéric Keck et Marie-Josée Collard de la Direction des programmes Santé mentale, Dépendances et Itinérance du CIUSSS de la Capitale-Nationale.

### **Création d'un centre multiservices.**

L'itinérance dans le quartier est en croissance. Le CIUSSS désire modifier son offre de service afin de mieux accompagner les personnes dans le besoin. La présentation s'articule autour de quatre points principaux :

#### **1. Origine du projet**

L'Armée du Salut avait annoncé son intention de fermer son établissement qui pouvait recevoir jusqu'à 100 personnes. Les enjeux liés à la COVID ont eu des effets plus prononcés sur les personnes vulnérables. Les locaux de l'Armée du Salut ont été alors désignés comme centre de convalescence jusqu'en 2023. Le CIUSSS a racheté le bâtiment en décembre 2020 (proximité de l'Hôtel Dieu).

Les changements dans la réalité de l'itinérance obligent le CIUSSS à offrir des services mieux adaptés. Le CIUSSS a pu tester divers modèles pour travailler différemment. On veut se rapprocher de la communauté itinérante en opérant avec le milieu communautaire dans un lieu connu par les itinérants et proposer un milieu rassurant.

#### **2. Étapes parcourues jusqu'à maintenant**

Le 30 décembre 2020, le bâtiment sis au 14 côte du Palais a été acheté. Le projet novateur veut répondre aux priorités identifiées avec les partenaires régionaux. Il permet de mettre à profit les expertises du réseau de la santé et des partenaires de la communauté et, finalement, de rendre accessible une

gamme de services destinée à une clientèle hautement désaffiliée des services publics.

Plusieurs étapes ont été réalisées jusqu'à maintenant. Un long travail de concertation avec le milieu communautaire a permis d'identifier les services à proposer et d'avoir une vision commune d'intervention. Le montage financier, l'établissement d'un groupe de travail, la réalisation des plans et devis, le recrutement des partenaires communautaires et le choix de l'entrepreneur ont été finalisés. Les travaux sont commencés.

### **3. Prochaines étapes**

Outre la planification de l'intégration de l'offre de service dans la communauté, on prévoit une période de 12 à 14 mois pour rénover le bâtiment. Les services devraient débuter à l'hiver 2026. Les ajustements seront faits au fur et à mesure.

### **4. Offre de service par étage**

Le bâtiment comptera trois étages et un rez-de-chaussée. Il y aura des bureaux polyvalents sur tous les étages.

Au rez-de-chaussée, on retrouvera des services tels une buanderie, une friperie, un coin ordinateur, pour favoriser la recherche de logements ou d'emplois, une douche et des toilettes. Le milieu d'accueil permettra de faire la liaison vers les services offerts. La cuisine sera de nouveau en fonction pour fournir des repas aux gens hébergés et offrir des ateliers.

Des services en dépendance, une équipe de liaison en itinérance et des équipes de soutien intensif dans le milieu (*SIM-6, troubles graves de santé mentale*) se retrouveront au premier étage.

Au 2<sup>e</sup> étage, une unité de gestion du sevrage avec hébergement supervisé par du personnel qualifié (24/7) sera créée (*capacité de 18 lits*).

Un hébergement polyvalent, visant de courts séjours, (*capacité de 12 lits*), encadré par du personnel compétent (24/7) occupera, entre autres, le 3<sup>e</sup> et dernier étage.

## Questions et commentaires des administrateurs et des citoyens.

- Bravo pour l'intensification de l'offre de service face à l'itinérance, c'était essentiel. Des inquiétudes persistent quant à l'utilisation des trottoirs devant l'établissement en raison du passage des touristes (*avec leurs bagages*). Il n'y a pas d'espace vert pour permettre aux utilisateurs du centre multiservices de socialiser sans nuire au bon voisinage avec les voisins et les touristes. Prévoir un fumoir ou un lieu pour fumer (*cour intérieure*). Le parking pourrait devenir une alternative.

Comme le bâtiment se dédie à une offre de service pour un maximum de 30 résidents, il pourrait y avoir des enjeux de cohabitation mais, le *CIUSS* restera vigilant.

- Disponibilité des services médicaux : comment différencier les usagers du centre des patients orphelins et/ou touristes qui pourraient demander des consultations médicales ?

Des travailleurs sociaux, des éducateurs et des infirmières seront présents. Les autres problèmes de santé seront redirigés vers les ressources pertinentes.

- Le service de sevrage s'adresse à une catégorie modérée (*risque pour la santé nécessitant un soutien médical lors du sevrage*). Des services qui opèrent déjà seront transférés au 14, Côte du Palais.

- Les partenaires communautaires sélectionnés sont *La Maison de Job* (porte sur la rue) *Mère Mallette* (repas; en discussion). *Croissance travail* est intéressé pour appuyer le volet socioprofessionnel.

- Avant l'ouverture officielle, il est proposé d'offrir une visite aux citoyens afin de leur permettre de mieux connaître ce point de service.

- Un merci tout spécial à Mélanie Harvey du *CIUSS* pour son étroite collaboration. Michel Masse du *Comité de Citoyens du Vieux-Québec* remercie le *CIUSS* pour son initiative. Il souligne l'importance d'une cohabitation respectueuse. Le but est de rejoindre la clientèle itinérante afin de leur offrir les services qui les aideront à s'en sortir.

Le président du conseil de quartier souligne l'importance d'avoir un plan de communication fluide avec les citoyens avant l'implantation et à l'ouverture puis, d'assurer un suivi une fois le centre multiservices opérationnel.

## **6. Période d'information de la conseillère municipale, Mélissa Coulombe-Leduc**

- La Ville est officiellement propriétaire de l'ancienne école *Saint-Louis-de-Gonzague* et de l'ilot complet qui l'entoure.
- Le budget 2025 a été adopté.
  - 4,7 millions seront investis dans la lutte à l'itinérance soit deux fois plus qu'il y a deux ans; ce montant exclut les frais en immobilisation ; les fonds seront plutôt dédiés aux ressources sur le terrain et à l'appui à des organismes communautaires.
  - 71,2 millions seront consacrés au développement du logement social (*acquisition de terrains, soutien à des projets*).
  - Une hausse de taxes de 2,9 % est prévue mais cette hausse reste sous l'inflation.
  - Une priorité est accordée aussi à la diminution de la dette de la Ville.
- Des rencontres auront lieu à la fin janvier en lien avec la réfection des infrastructures souterraines de la rue Buade par *Hydro-Québec* à la suite d'un incendie il y a deux ans. Le premier chantier sera un chantier archéologique. Les résidents seront tenus informés des tenants et aboutissants des travaux.

## **7. Période de questions et commentaires des citoyens.**

- Le Conseil demande un partage du détail de la distribution du montant de 4,7 millions alloué à la lutte contre l'itinérance.
- M. Masse s'interroge sur la possibilité de louer la grande salle l'école *Saint-Louis-de-Gonzague* à des groupes comme la SDA du quartier ou le conseil de

quartier par exemple. La conseillère souhaite que l'école puisse être occupée (*même à titre temporaire*) dans des délais rapides.

- Assurances des immeubles patrimoniaux : des interventions et des rencontres de la Ville avec les assureurs ont eu lieu et les compagnies d'assurance se sont engagées à trouver une solution. Pour l'instant, il n'y a pas de nouveaux développements.

- Une consultation sur la politique de stationnement est prévue pour les conseils de quartier mais, pas de présentation à l'horaire pour les résidents.

## **8. Échange sur les grands événements tenus dans le Vieux-Québec pendant la période des fêtes (*Marché de Noël allemand, Kaléidoscope, Toboggan, Discoglace*) -**

- Points positifs et inconvénients pour les résidents

- Toboggan s'est préoccupé de donner une présence accrue au contenu francophone de ses prestations.

- Le Marché de Noël allemand est agréable et l'organisation essaie de respecter les résidents ; cependant, le parcours 11 qui cesse de circuler intramuros durant cet événement reste un irritant pour les résidents. Le parcours alternatif de l'été a été proposé mais n'a pas été considéré. Le Marché de Noël reste un événement qui fait rayonner le Vieux-Québec à l'international et apporte des retombées économiques intéressantes.

Les jeudis, vendredis et samedis soirs, on a constaté de nombreuses effractions de stationnement dans les rues adjacentes, une circulation plus abondante et difficile, particulièrement l'entrée et la sortie du Vieux-Québec. Il serait pertinent d'offrir plus de présence policière pour que les espaces de stationnement des résidents ne soient pas utilisés et que la réglementation de la Ville soit respectée.

Le marché est trop gros, trop connu pour le lieu qu'il occupe et l'espace disponible. Il devrait se dérouler ailleurs. La grande fréquentation occasionne des risques de sécurité. Avec l'achalandage, il serait impossible pour les camions de pompiers de se rendre sur les lieux d'un incendie.

L'évènement en tant que tel n'est pas le problème mais, davantage, l'organisation de la Ville quant à la sécurité routière et au déploiement du Marché (*transport en commun, navettes*).

Michel Masse souligne que le Marché est victime de son succès, avec cette année, 620 000 visiteurs. Il est sur la liste des 5 marchés à visiter dans le monde. Ce qui est mis de l'avant pour le FEQ pourrait être répété pour le Marché. Il faut faire en sorte que la vie quotidienne des citoyens puisse se dérouler normalement.

Le marché pourrait mettre des navettes en service l'an prochain.

**Une réflexion est amorcée du côté des membres du conseil de quartier afin de documenter les commentaires des résidents et, éventuellement, communiquer les préoccupations par le biais d'une résolution à la Ville, conjointement avec le Comité de Citoyens du Vieux-Québec.**

## 9. Trésorerie

- Budget, état des revenus et dépenses

Le solde total au compte en date du 31 décembre 2024 était de 2709,16 \$.

- 970,81 \$ pour Vision
- 1368,18 \$ pour le projet sur la sécurité routière
- 370,17 \$ pour le fonctionnement

Entrée/sortie d'argent pour décembre 2024 :

- 2,95 \$ frais fixes d'utilisation
- 575 \$ frais de rédaction
- 855,74 \$ : montant octroyé à l'École des Ursulines de Québec pour le projet de sécurité routière (*chèque no 83*).

- Autorisation et remboursement de dépenses

### **RÉSOLUTION 25-CA-01-13-01 : Paiement de la secrétaire**

Approuver le paiement de 125 \$ pour des frais de secrétariat à Mme Hélène Dion.

**PROPOSÉE PAR** Nadia Leclerc **ET DÛMENT APPUYÉE PAR** Mathieu Laroche-Casavant

**10. Fonctionnement du conseil d'administration**

- Consultations publiques ou séances d'information publique à venir

**11. Correspondance**

**12. Divers**

**13. Levée de l'assemblée à 20h:53**

SIGNÉ

---

Jocelyn Gilbert, président

SIGNÉ

---

Mathieu Laroche-Casavant, secrétaire